

**fa612662@skynet.be**

**De :** <info@geco-asbl.be>  
**À :** <fa612662@skynet.be>  
**Envoyé :** jeudi 6 mars 2008 21:10  
**Objet :** Info News Geco Asbl



# InfoNews

# 19

Mars 2008

Les infos pratiques  
 et utiles de votre  
 région  
 lues **en 5  
 minutes!**

## Sommaire :

[Editorial - Saviez-vous que ?](#) – [Agenda](#) – [La bonne nouvelle du Geco](#)

## 1er mars 2008 : la zone du SudHainaut enfin libéralisée !

Chers amis, Chers Membres,

Bonne nouvelle depuis le 1er mars 2008 : la zone du sud Hainaut privée jusqu'ici de libéralisation pour le gaz et l'électricité est enfin libérée. En effet, après de nombreuses tractations entre ELIA (Gestionnaire du réseau belge à haute tension), RTE (France) et l'AIESH (Intercommunale locale-Gestion Réseau Distribution), un accord administratif est intervenu pour débloquer la situation.

Dorénavant, ELIA assurera l'équilibre sur la zone jusqu'ici délaissée et gérée par RTE, et couvrira donc enfin tout le territoire belge. Quant aux fournisseurs, ils ne doivent donc plus avoir un contrat "responsable d'équilibre" agréé par la France. Leur contrat belge leur suffit désormais pour couvrir cette zone. Tout bénéficie donc pour la population concernée qui peut faire appel à la concurrence et donc à ces différents fournisseurs existants sur le marché.

Afin d'y voir plus clair et de prendre une décision quant à votre fournisseur présent ou futur, nous vous conseillons de consulter le site de la CWAPE (Commission Wallonne pour l'Energie), qui est l'organisme régulateur officiel dans ce domaine pour la Région Wallonne. Sur le site, pour les abonnés basse-tension, il vous sera possible de faire des calculs via leur simulateur tarifaire, afin de déterminer le meilleur choix de fournisseur à opérer. Pour les consommateurs haute-tension, nous vous conseillons de prendre contact avec les différents fournisseurs et de demander une offre adaptée à votre profil. Adresse : [www.cwape.be](http://www.cwape.be)  
[Liste des fournisseurs titulaires d'une licence pour la région wallonne](#)

Cordialement,

B.Dewez

## Saviez-vous que ... ?

### Le Virement européen fait son apparition

Depuis le 28 janvier 2008, le nouveau virement européen a fait son apparition. Il va remplacer progressivement le virement utilisé aujourd'hui. Pour l'utilisateur, le principal changement est

surtout cosmétique : il faudra désormais communiquer à sa banque les coordonnées bancaires du bénéficiaire sous la forme de le l'IBAN et du BIC, au lieu du RIB actuel (France) ou du numéro de compte national (Belgique).

[http://www.pmekmo.be/news/le\\_virement\\_europeen\\_fait\\_son\\_apparition](http://www.pmekmo.be/news/le_virement_europeen_fait_son_apparition)

## Agenda

**Mercredi 12 mars 2008** : **Petit Déjeûner** "Votre déclaration TVA électronique avec un certificat digital"

[En savoir plus...](#)

## La bonne nouvelle du GECO

**SUBSIDES** Première aide directe aux entreprises pilotée par l'ASE, l'Agence de simulation économique, l'opération "Bourse innovation" est une démarche créative, soutenue par le ministre wallon de l'Economie et de l'Emploi, qui va à la rencontre des TPE/PME en Wallonie. **40 TPE/PME wallonnes se partagent 500 000€**

GECO c/o Mede  
Rue Rogier 10  
6460 CHIMAY  
060/51 00 82  
[www.geco-asbl.be](http://www.geco-asbl.be)

La Newsletter du GECO vous est proposée  
gratuitement grâce au soutien de :



DEXIA Fagnes et Thiérache  
Couvin-Chimay-Olloy-Rance  
Placements-Crédits-Assurances  
060/ 34 00 30